



LES COURS PUBLICS 2009-2010

HISTOIRE & ACTUALITÉ
DE L'ARCHITECTURE
ET DE LA VILLE



Les Cours publics
Histoire & actualité
de l'architecture
et de la ville
Session 2009-2010

- 2 **Introduction**
- 3 **La MAF partenaire des Cours publics**
- 4 **Les cours du jeudi**
Histoire et actualité des villes en France
- 24 **Les conférences thématiques du lundi**
Restaurer le patrimoine du XX^e siècle
- 26 **Qui sommes-nous ?**
- 27 **Inscrivez-vous !**

|||||

Des Cours publics à la Cité de l'architecture & du patrimoine

|||||

Les Cours publics sont l'un des programmes phare de la Cité de l'architecture & du patrimoine. Pour la quatrième année consécutive, la Cité en propose un cycle, cette fois-ci élargi à la ville.

Le nouveau programme a été mis au point par l'École de Chaillot, avec l'appui d'un comité scientifique auquel ont participé les deux autres départements de la Cité, le musée des Monuments français et l'Institut français d'architecture. Il déclinera cette année deux grands thèmes avec l'histoire et l'actualité des villes en France pour les cours des jeudis et la restauration du patrimoine du XX^e siècle pour les cours des lundis.

L'intérêt pour les villes et l'urbanisation, longtemps réservé aux spécialistes, est aujourd'hui un sujet débattu sur la place publique. Autorités locales et citoyens s'en saisissent pour dialoguer et œuvrer ensemble à l'avenir de nos villes et villages. Ce cycle a pour ambition d'apporter sa pierre à ce débat en contribuant à la diffusion de la culture urbaine. Nous espérons faire partager notre conviction selon laquelle connaître l'histoire permet de penser l'avenir.

Avec la restauration des édifices du XX^e siècle, c'est l'ouverture sur une vision renouvelée du patrimoine que nous souhaitons mettre en valeur. Entre conservation et recyclage, quel avenir pour les architectures remarquables du siècle dernier? Telle est la question que les conférences des lundis vous proposeront.

Organisées dans le cadre emblématique de l'auditorium de la Cité, ces conférences, très largement illustrées, donnent accès à l'état des recherches et connaissances dans de nombreuses disciplines, et permettent d'engager à l'issue de chaque séance un dialogue avec le point de vue de chaque intervenant.

Enrichir la connaissance de son cadre de vie et la compréhension de son évolution, c'est permettre à chacun d'aimer la ville et d'y devenir un acteur attentif et averti.

|||||

La MAF partenaire des Cours publics

|||||

Créée par des architectes pour des architectes, la MAF assure depuis 1931 les architectes et concepteurs du bâtiment. Elle les accompagne dans l'évolution d'un métier qui sollicite de plus en plus leur responsabilité professionnelle.

La raison d'être de la mutuelle est de permettre à ses adhérents de disposer, non seulement de la meilleure protection, mais aussi d'un accompagnement dans l'exercice de leur activité.

À ce titre, la MAF a placé l'information et la prévention au cœur de ses préoccupations et s'intéresse à toutes les actions qui participent à une meilleure appréhension de l'architecture, sous toutes ses facettes.

Pour contribuer à optimiser l'approche juridique du métier, la MAF a conçu un module de formation dédié à la responsabilité et l'assurance professionnelle. Celui-ci a été dispensé dans la moitié des écoles d'architecture dans le cadre de la formation HMO-NP.

Les Cours publics de la Cité de l'architecture & du patrimoine sont une occasion privilégiée d'enrichir et d'approfondir des connaissances,

sources d'une analyse féconde pour les architectes sur le terrain. En tant que mécène, la MAF apporte son soutien financier à la captation vidéo de ces cours et à leur diffusion sous forme de CD aux écoles d'architecture.

Conjuguer nos efforts pour susciter la curiosité des futurs constructeurs, les aider à se préparer aux choix qu'ils auront à faire demain, tisser avec nos sociétaires des liens étroits, faire entendre la voix de la MAF pour la défense des architectes, tels sont les fondements de notre présence active au sein d'un environnement professionnel complexe et évolutif.

*Alain Vivier, président de la MAF,
mutuelle des architectes français*

Les cours du jeudi

Histoire et actualité des villes en France

Après une édition précédente consacrée à la découverte de l'architecture publique civile, le cycle des jeudis mettra cette année le cap sur l'« Histoire et l'actualité des villes en France » en 24 séances. C'est sous l'angle de leur fondation, de leur croissance et leurs mutations que nous parlerons des villes. Traductions spatiales des établissements humains, elles sont intimement liées à l'organisation des groupes sociaux auxquels elles permettent de vivre ensemble. Elles dessinent sous nos yeux les structures sociales et politiques ainsi que les mentalités de leurs habitants et offrent ainsi un reflet privilégié de leur époque. Nous avons choisi de nous concentrer sur l'urbanisation à la française. Mais c'est à travers elle la discipline toute entière que nous vous proposons de parcourir. Nous le ferons en trois temps. La première séquence, intitulée « Des villes dans la ville », jalonnera leur évolution depuis l'époque médiévale jusqu'au XX^e siècle. La deuxième nous offrira une série de « Tableaux » historiques parisiens. Dans un troisième temps, nous nous intéresserons à la période contemporaine sur le thème « Les villes aujourd'hui : identités, mutations, défis ». Car connaître l'histoire des villes permet de mieux comprendre celle d'aujourd'hui.

Mireille Grubert, directrice de l'École de Chaillot

À partir du 12 novembre 2009

24 séances de 2h chacune

Le jeudi de 18h30 à 20h30

Auditorium de la Cité de l'architecture

& du patrimoine au palais de Chaillot

Destinataires : tous publics

1. Des villes dans la ville

Peut-on inventer la ville ? Conférence inaugurale

Jeudi 12 novembre 2009

Pierre Pinon

Architecte et historien

La ville est un organisme complexe par la multiplicité des acteurs de sa production, par son étendue, mais aussi par le fait qu'elle se fabrique dans un temps long. La ville ne s'invente pas, elle se développe à partir de son héritage. On comprend donc que sa forme soit complexe.

Dès sa formation, elle commence à se transformer et, à n'importe quel moment donné elle se présente comme le résultat d'une accumulation de processus. La ville historique peut donc être appelée sédimentaire, même s'il ne s'agit pas de couches au sens géologique du terme, car ce ne sont pas des villes différentes qui se superposent, mais une seule ville qui évolue de manière continue. Chaque période, à des degrés divers, fait évoluer sa forme tout en

tenant compte, par nécessité, de celle de la période précédente. De nouvelles rues sont ouvertes, d'autres disparaissent, des édifices nouveaux se construisent, les bâtiments se renouvellent, des quartiers sont créés.

La formation des villes relève de deux phénomènes : il y a les villes fondées ex-nihilo, planifiées, et celles, plus nombreuses, qui se développent progressivement à partir d'un noyau. Les deux manières peuvent s'imbriquer car les villes neuves, après leur phase de fondation, évoluent, et des quartiers nouveaux planifiés peuvent participer à l'extension progressive des villes.

L'histoire française doit s'interpréter en deux grandes périodes : une première où l'on fonde des villes dans une contrée qui n'en avait pas vraiment, à laquelle succède une seconde où ces villes se transforment et s'agrandissent sans beaucoup de créations nouvelles. La première est celle de la fondation des villes coloniales romaines et celle des villes médiévales féodales, monastiques ou neuves. À la fin du Moyen Âge, l'essentiel du réseau des villes françaises

est en place, à l'exception de quelques rares villes neuves créées aux XVI^e et XVII^e siècles. À partir de ce moment, les villes connaissent, avec plus ou moins d'ampleur, des transformations internes et des extensions. Il faudra attendre la seconde moitié du XX^e siècle pour que des villes nouvelles soient créées.

Pour comprendre les processus de formation et de transformation des villes en tant qu'entités spatiales, il convient de les décrire et de les interpréter, de tenter de trouver leurs fondements sociaux, politiques, économiques, sans déterminisme. Ainsi peut-on lire l'histoire des villes françaises à travers l'évolution de leur forme urbaine.

|||||

Des remparts, des évêques et des rêves : une histoire de la ville au premier Moyen Âge (IV^e-X^e siècles)

Jeudi 19 novembre 2009
Dominique Alibert
Historien, maître de conférence
à l'Institut catholique de Paris

|||||

Dans l'imaginaire occidental, le mot de civilisation est indissociable de la ville : là où il n'y a plus de ville règne la barbarie. Le haut Moyen Âge étant le temps des Barbares, il est normal qu'il n'y ait plus de ville.

Et si la ville antique est connue, si la cathédrale gothique fascine, rares sont ceux qui imaginent qu'entre les deux, des villes ont survécu, d'autres sont apparues. Pourtant comment justifier

l'installation d'une écrasante majorité de villes des XI^e-XII^e siècles sur des sites antérieurement occupés par des villes romaines, sinon par la survie de celles-ci ? C'est cet entre-deux de l'histoire urbaine que l'exposé veut traverser.

Il y a bien une ville au haut Moyen Âge, investie d'une certaine importance politique, économique, symbolique : ses remparts, marqueurs de l'insécurité ambiante du IV^e siècle au X^e siècle, permettent d'en écrire une histoire événementielle ; ses monuments, entre emplois et constructions neuves, inscrivent dans l'espace urbain la destination de la ville.

L'un de ces bâtiments, dans lequel l'évêque a sa cathèdre, a une force particulière. L'évêque, en effet, personnage clé et père de la cité dans ces temps difficiles, représente l'autorité publique, seul ou avec le comte, devant ce dernier toujours. Il assure une partie de la vie économique, dont le pouvoir qu'il représente ne saurait se désintéresser. Il donne à la ville pour plusieurs siècles sa destination religieuse et c'est autour de lui que s'organise la société urbaine.

Peut-on parcourir plus avant le Moyen Âge sans aborder sa dimension symbolique ?

La mémoire, les rêves médiévaux sont urbains. Rome a engendré le monde médiéval, et celui-ci tente à plusieurs reprises d'en réveiller le souvenir, impérial et urbain : c'est la fameuse *renovatio imperii*. Mais surtout, l'espérance eschatologique des hommes des V^e-X^e siècles se matérialise dans une ville, la Jérusalem Céleste, cité de Dieu, dont ils préfigurent l'avènement.

|||||

Créations, agrandissements et transformations des villes au Moyen Âge (1000-1450)

Jeudi 26 novembre 2009
Bernard Gauthiez
Architecte et urbaniste,
professeur des universités

|||||

La seconde partie du Moyen Âge est une période d'urbanisation intense, qui se manifeste par la création, ex nihilo ou à partir de noyaux ruraux, de très nombreux villes et bourgs, à des périodes variables selon les régions, dès le XI^e siècle en Normandie, principalement aux XIII^e-XIV^e siècles dans le Sud-Ouest.

En parallèle, on assiste à un processus de hiérarchisation des villes, dans lequel certaines s'accroissent nettement, jusqu'aux grandes villes du XIV^e siècle. La période voit souvent le passage à la construction en maçonnerie de brique ou de pierre pour les maisons, à la place du bois. Le cadre monumental fait l'objet de transformations importantes, d'autant plus que l'espace public s'affirme progressivement comme un espace majeur d'expression des pouvoirs en présence, par la monumentalité et la réglementation. Ce monde urbain est très durement frappé par les crises qui interviennent à partir du milieu du XIV^e siècle, épidémies récurrentes et guerre de Cent-Ans. La forte et durable baisse démographique conduit à une rétraction des villes et l'insécurité à un investissement massif dans de nouvelles fortifications qui vont fixer pour longtemps l'image, souvent fautive avant cette période, d'une ville médiévale enfermée dans son rempart.

|||||

Nantes et Rennes au temps des Montforts (1364-1492)

Jeudi 3 décembre 2009
Jean-Pierre Leguay
Historien, professeur émérite
de l'Université de Haute
Normandie-Rouen

|||||

Le siècle des Montforts, de 1364 à l'avènement du duc Jean IV jusqu'à 1492, marque la fin de « l'indépendance » bretonne, période sans doute la plus féconde de l'histoire des villes armoricaines avant le XX^e siècle.

Parmi la trentaine d'entre elles qui constituent le réseau urbain breton, Nantes et Rennes « villes capitales de notre duché », chacune peuplée d'environ 14 000 habitants, jouent un rôle exceptionnel dans son histoire, dans le développement des paysages monumentaux, des institutions de la société et de l'économie.

On a rarement autant construit. Rennes triple sa superficie en deux temps à partir de la vieille Cité vers la « Ville Neuve » sur la route de Paris, puis vers la « Nouvelle Ville » au sud de la Vilaine, dans un secteur plus peuplé. D'autres faubourgs-rues complètent ce dispositif.

Nantes se contente d'ajouter quelques excroissances à sa vieille enceinte, mais ses faubourgs, proches des principales sorties et aux bords de la Loire, atteignent déjà des proportions considérables. L'aménagement par étape des enceintes, des quartiers urbains et des maisons, illustre l'essor des techniques, l'évolution des conditions de vie et de travail des ouvriers.

Le paysage monumental est à l'image de l'expansion topographique.

On reconstruit la cathédrale à Nantes, on l'aménage à Rennes ; on restaure les édifices religieux et le patrimoine civil ; on en construit aussi de nouveaux. Les aménagements des quais traduisent un réel souci d'hygiène.

La société se construit. Elle élabore ses premiers documents publics, laïcs ou ecclésiastiques. De nombreux nobles vivent en ville, le corps ecclésiastique représente plus de 3% de la population, les milieux marchands, financiers et hommes de loi s'associent volontiers par des mariages.

Les négociants contribuent à développer les ports de Nantes et les marchés de Rennes en liaison avec les villes et régions riveraines de l'Atlantique et de la Manche et les premiers métiers (corporations) nous renseignent sur le monde des patrons et des ouvriers. Mais les villes bretonnes connaissent aussi des pauvres, des marginaux, des délinquants dont le nombre croît à la fin du XV^e siècle au moment des guerres dites « d'indépendance ».

|||||
**Les bastides,
villes nouvelles au Moyen Âge**

Jeudi 10 décembre 2009

Gilles Séraphin

Architecte du patrimoine, docteur en histoire de l'art et archéologie
|||||

Il revient sans doute à Alphonse de Poitiers, frère de Saint Louis, d'avoir inventé les « bastides », ces villes nouvelles implantées sur des terrains que le fondateur ne possédait pas et dont les futurs habitants bénéficieraient de droits garantis par l'autorité souveraine.

Dans les pays du Sud Ouest de la France, la période qui s'étend du début du XIII^e siècle jusqu'au milieu du XIV^e siècle voit se transformer les structures sociales, économiques et politiques. L'installation de la souveraineté capétienne sur les anciens territoires du comté de Toulouse anéantit les anciens pouvoirs féodaux et change durablement le paysage qu'ils avaient façonné depuis deux siècles au moins. Parallèlement, en Guyenne, l'autorité anglaise se consolide à partir de Bordeaux.

Pour les deux pouvoirs, il s'agit de mettre en place les rouages administratifs, économiques et fiscaux d'un nouveau pouvoir centralisé, par la réalisation d'un programme d'urbanisation de grande envergure. Villes neuves de leur temps, les bastides ont procédé d'un urbanisme planifié, conforme aux règles du monde moderne du XIII^e siècle. Dans un tracé orthogonal fixé par l'administration, les nouveaux colons y ont édifié une architecture calibrée tandis que sur la place du marché,

la halle allait acquérir avec son beffroi, la monumentalité symbolique jusqu'alors dévolue au donjon ou au clocher.

Sur les douze départements découpés dans les anciennes provinces du Sud Ouest de la France, près de 500 villes nouvelles furent ainsi établies entre 1250 et 1373, du Rhône à l'Océan et de la Charente aux Pyrénées.

Certaines de ces bastides et villes neuves ont connu un essor exceptionnel comme Carcassonne, Libourne ou Montauban mais la plupart furent appelées à constituer l'actuel réseau des chefs-lieux de cantons sur lesquels se concentre la vitalité d'une vaste région, marquée par ce phénomène historique unique.

|||||
**Les villes neuves
françaises à l'époque moderne
modèles, typologies et
rayonnement**

Jeudi 17 décembre 2009

Victoria Sanger

Docteure en histoire de l'art,
enseignante-chercheuse
|||||

L'époque moderne (XVI^e-XVII^e siècles) est une période durant laquelle un certain nombre de villes neuves font leur apparition en France. Elles sont le reflet de la culture urbaine de leur temps, en matière de théorie et de pratique. Si elles brillent par leur ordre tant vanté par Descartes : « Il n'y a pas tant de perfection dans les ouvrages composés de plusieurs pièces, et faits de la main de divers maîtres, qu'en ceux

auxquels un seul a travaillé », il ne s'agit pas de pures réalisations géométriques et utopiques. Leurs plans sont conçus en fonction du pouvoir civique et seigneurial, ou parfois dressés comme des machines de guerre. On peut les évaluer : l'étude des contraintes économiques, politiques et démographiques auxquelles elles sont aujourd'hui confrontées comme toute ville contemporaine est déterminante pour comprendre leur réussite et leur devenir.

Les villes neuves représentent plutôt une forme idéalisée de la réalité qu'une utopie. Vitry-le-François, Le Havre, Charleville, Henrichemont, Neuf-Brisach et Lille expérimentent des typologies diverses telles que celles de la ville princière, de la ville militaire ou de la ville portuaire. Elles puisent leurs concepts dans des modèles européens. Les villes de Richelieu et de Versailles illustrent au XVII^e siècle une grande innovation française qui aura un rayonnement international : la ville-résidence princière, ouverte sur son jardin et vers le paysage environnant.

L'étude de ces villes neuves françaises offre un point de vue privilégié pour comprendre l'urbanisme de l'époque et le dialogue entre villes de l'époque moderne. L'exemple de Paris en témoignera.

|||||

Les villes françaises aux XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles reconversion et rénovation des villes existantes

Jeudi 7 janvier 2010

Michaël Darin

Docteur en histoire urbaine,
enseignant à l'École nationale
supérieure d'architecture
de Versailles

|||||

« La ville de la Renaissance », « la ville baroque » et « la ville classique » sont des catégories établies par les historiens qui s'intéressent à l'histoire générale de l'urbanisme pour indiquer des manières de fabriquer les villes, du Moyen Âge au XIX^e siècle. Ces villes sont conçues à partir d'un petit nombre de traités, de villes nouvelles, de plans d'extension, et d'interventions remarquables au sein de villes existantes. Malgré son intérêt pédagogique, cette typologie rend difficile la compréhension du développement des villes particulières, où chaque période ne représente en fait qu'une phase d'une évolution de très longue durée. C'est pourquoi les bonnes monographies de villes montrent bien qu'à chaque moment on ne fait que composer avec certaines parties de la ville existante. Il importe donc de conjuguer les deux approches historiographiques, l'histoire générale de l'urbanisme et la topographie historique des villes, pour souligner les traits communs à l'évolution des villes françaises du XVI^e au XVIII^e siècles, en évoquant la création et la transformation de quelques formes urbaines (enceintes, promenades, places et rues) et en soulignant un changement notable de la forme générale des villes non frontalières, qui sera lourd de conséquences pour l'avenir : leur ouverture vers la campagne.

|||||

Les temps de l'eau (III^e- XIX^e siècles) la cité, l'eau et les techniques

Jeudi 14 janvier 2010

André Guillaume

Ingénieur des travaux publics,
historien de l'environnement urbain

|||||

L'eau fait la richesse de la ville occidentale en quatre gestes historiques : elle sacralise l'espace celtique, sacralité que le christianisme convertit en folklore, la fête des Rogations ; elle entoure la cité d'une ligne de fossés défensifs pour la protéger, et plus la ville devient puissante et cossue, plus elle ceint ; elle livre ses énergies, cinétiques et potentielles, pour rouler les mécaniques et mouler le grain, le tan, battre, fouler, scier ; elle vaporise son humidité pour nourrir la fermentation biochimique des métiers très urbains du cuir et de l'agro-alimentaire.

Quatre moments pour deux mille ans d'histoire : gallo-romaine, médiévale, moderne et contemporaine. Aux XIX^e et XX^e siècles, pour diverses raisons, on enterre l'eau, l'efface du paysage et la renferme, pressurisée, dans des tuyaux.

|||||

La ville industrielle et ses transformations (1840-1890) rénovations, extensions, équipements

Jeudi 21 janvier 2010

Bernard Gauthiez

Architecte et urbaniste,
professeur des universités

|||||

La Révolution industrielle est aussi une révolution urbaine. Elle voit en parallèle la transformation et l'extension des villes anciennes et la création de nouvelles urbanisations dédiées aux activités comme la mine ou la production de fer, de chocolat ou de navires.

Le territoire s'unifie et se rétrécit par l'effet des nouveaux réseaux de communication (au premier chef le chemin de fer) qui impliquent de grands aménagements urbains. Réseaux et équipements nouveaux remodelent l'espace urbain ancien et structurent les nouveaux développements. L'espace des villes à cette époque est marqué par l'inégalité des revenus et des conditions de logement des catégories sociales.

Au monde des « classes laborieuses » mal logées, souvent très mal, s'oppose celui de la bourgeoisie au nom de laquelle on bâtit de nouveaux quartiers périphériques, souvent de maisons individuelles, et on rénove les vieux centres par des percées de grande ampleur, permises par des possibilités financières nouvelles. C'est un monde urbain dynamique et violent, peu réglementé, que l'évolution ultérieure tempèrera et corrigera en partie.

|||||

Ville et urbanisation, le processus d'une rupture

Jeudi 28 janvier 2010

Alexandre Melissinos

Architecte - urbaniste

|||||

Faut-il encore appeler « ville » l'urbanisation qui couvre les territoires depuis la deuxième moitié du XX^e siècle ? La trajectoire du fait urbain et de la pensée urbanistique depuis le milieu du XIX^e siècle à nos jours décrit un changement radical tant dans la réalité du phénomène que dans la représentation de la ville.

La « figure » de la ville connaît en effet une représentation constante durant des millénaires. Dès les XVII^e et XVIII^e siècles, la ville s'ouvre. Au XIX^e siècle et début du XX^e siècle, les approches théoriques et les modèles tentent de répondre en priorité à la croissance démographique et aux bouleversements issus de l'industrialisation.

Mais deux conceptions s'opposent : celle d'Hausmann, prolonger et actualiser le modèle de la ville classique, et celle de Ildefonso Cerdá, le réfuter : « ... Ruralisez la ville, urbanisez les campagnes. Replete terram ». Elles annoncent les véritables prémices du débat.

Au modèle séculaire de la figure de la ville, Cerdá oppose une urbanisation sans limites, indifférenciée et fragmentée. Et bien que considéré comme fondateur du mouvement moderne de l'urbanisme, Le Corbusier n'en est pas le précurseur : « son grand mérite est la mise en forme littéraire des principes modernes » dira Bruno Taut. Depuis, sous des formes

diverses, parfois perverti, le modèle de l'urbanisation s'est imposé mondialement privant l'architecture de cette «règle commune» qui l'inscrivait dans un système de relations pour l'inscrire dorénavant dans un système d'objets.

Est-il donc pertinent d'employer indistinctement le terme de ville pour désigner les deux catégories de l'urbain? En les confondant, l'on risque d'agir sur l'une comme sur l'autre.

|||||

De la reconstruction aux grands ensembles, triomphe et déviation des principes de l'architecture et de l'urbanisme modernes

Jeudi 4 février 2010

Gilles Ragot

Historien de l'art,
maître de recherche

|||||

Dès la fin de la seconde guerre mondiale, Eugène Claudius-Petit, éminent ministre de la reconstruction (1948-1952), déclare qu'il faut avoir une politique de «construction et non seulement de reconstruction». Nourri des thèses du Mouvement Moderne (la Charte d'Athènes est publiée en 1943), Claudius-Petit plaide pour une politique ambitieuse de logement social qu'il ne peut dissocier d'une réforme complète de la ville traditionnelle.

La question du logement du plus grand nombre est intimement mêlée à celle de l'urbanisme. Malgré sa volonté politique et sa longévité exceptionnelle au sein du ministère de la reconstruction, il ne parviendra pas à mettre en place les

conditions de cette politique qui sera lancée par son successeur : Pierre Courant lance en 1953 la politique dite des grands ensembles et la construction de plus de 8 millions de logements en deux décennies. Ces opérations modifient profondément et durablement le paysage urbain français.

L'Etat et ses représentants, les architectes formés à l'École des Beaux-Arts et les grandes entreprises de travaux publics, reconverties dans le logement, s'emparent des idées urbaines et architecturales du Mouvement Moderne pour répondre à cet enjeu majeur. Ils mettent en place un urbanisme d'action réduit à la stricte logique économique et comptable du «moins disant».

Après les destructions de la guerre et la période de la reconstruction qui auront permis de prendre conscience de la nécessité de repenser la ville et d'aménager le territoire, la politique des grands ensembles verra le triomphe, mais aussi la déviation, des principes de l'architecture et de l'urbanisme moderne.



2. Tableaux parisiens

Naissance de Paris au Moyen Âge

Jeudi 11 février 2010

Véronique Soulay

Doctorante en archéologie médiévale, chargée de cours et de TD à Paris IV Sorbonne

Paris connaît au Moyen Âge un développement spectaculaire, manifeste dès le XIII^e siècle, essentiellement basé sur la structuration urbaine de la rive droite : implantation distincte de celle de la rive gauche ou de la Cité à l'époque gallo-romaine, qui va enserrer la plus grande superficie d'habitat et la plus importante densité de population. Au haut Moyen Âge, l'installation des premières églises et de leurs cimetières

sur des monceaux insubmersibles fixent les premiers secteurs d'habitat, des îlots donnant naissance à des quartiers. Édification religieuse et développement urbain auront désormais partie liée. Mais quel fut l'impact réel, quantitatif et qualitatif, des monuments religieux dans la structuration urbaine et sur le maillage de Paris, du Moyen Âge jusqu'à aujourd'hui ?

Cette conférence se propose de retracer l'histoire urbaine de la rive droite jusqu'au XVI^e siècle et de s'interroger sur la représentation de la ville grâce à de nouveaux outils de cartographie : l'utilisation d'un S.I.G. (Système d'information géographique). Il permet en effet de renouveler les problématiques d'étude de la ville par une approche topographique globale du paysage monumental.

Paris, la fabrique de la ville, du Moyen Âge au décret Bonnier (1902)

Jeudi 18 février 2010

Pierre Pinon

Architecte et historien

En dehors de quelques grandes opérations, enceintes militaires, places royales et monuments, jusqu'au XIX^e siècle, l'initiative de la « fabrication » de Paris est rarement venue de l'autorité publique, roi, empereur ou président, maire. Dès le Moyen Âge, le pouvoir a toujours considéré qu'il était à la charge des acteurs privés de créer de nouveaux quartiers, d'ouvrir des voies nouvelles, de construire maisons et immeubles. L'essentiel de Paris, en dehors de la ville coloniale romaine, du premier noyau médiéval et des faubourgs qui se sont développés progressivement, est donc en fait l'œuvre de lotissements privés, souvent spéculatifs. Les couvents ont loti leurs cultures et marais, les rois et les aristocrates ruinés, leurs trop vastes hôtels, et l'Etat a vendu après la Révolution des Biens nationaux aux lotisseurs. Ce système a donné satisfaction à tout le monde jusqu'au milieu du XIX^e siècle. Mais à partir de Napoléon III et de Haussmann, l'autorité publique a voulu prendre en main le tracé des voies nouvelles (les percées haussmanniennes), puis à partir du XX^e siècle, l'ensemble des opérations d'urbanisme, voirie, découpages fonciers, constructions, en partie en association avec des opérateurs privés. Ainsi l'histoire de la fabrication de Paris est, dans une large mesure, une histoire privée, pour ne pas dire spéculative, ce qui n'a pas toujours été contraire à sa qualité.

Paris et la Seine : histoire d'une disparition (1750-1850)

Jeudi 11 mars 2010

Isabelle Backouche

Historienne, maître de conférence à l'EHESS

Encore aujourd'hui, la Seine est un haut-lieu parisien. Mais la signification de cette présence majeure dans la ville a évolué au fil des siècles faisant varier la nature des relations entre Paris et son fleuve.

Dans une approche d'histoire urbaine qui articule les aménagements de l'espace urbain, à l'évolution des pratiques sociales et aux représentations qui s'y attachent, la conférence mettra en valeur le processus qui a contribué à façonner le fleuve dans sa traversée de Paris. Jalonnée de monuments qui racontent l'histoire de la ville, la Seine a perdu sa vitalité urbaine pour mieux répondre à des objectifs dessinés à l'échelle nationale.

Comment les Parisiens ont-ils longtemps vécu sur la Seine ? Quels furent les processus qui éloignèrent le fleuve et la ville ? Dans quelle mesure enfin le Paris du XXI^e siècle parviendra-t-il à se réapproprier les berges de la Seine ?

|||||

La place à Paris, figure incertaine de la ville (XIX^e-XX^e siècles)

Jeudi 18 mars 2010
Géraldine Texier-Rideau

Architecte, maître assistante
à l'École nationale supérieure
d'architecture de Clermont-Ferrand

|||||

Paris comporte aujourd'hui plus de 450 lieux nommés place, carrefour ou rond-point, dont une part essentielle a été créée ou nommée au cours des deux derniers siècles. Si l'histoire générale de l'urbanisme se focalise sur les places du Moyen Âge (une vingtaine à Paris) et sur les cinq places royales, c'est au cours du XIX^e siècle que cette forme urbaine prestigieuse connaît les mutations les plus profondes.

Les figures et schémas hérités des siècles passés connaissent une relative stabilité, mais les usages sont bouleversés. Conçue au cœur de flux circulatoires multiples, pourvue d'édifices autonomes ou transformée encore en espaces verts, la place devient le réceptacle de nouveaux modes de vie urbains. Soumises à de multiples projections d'acteurs privés, et surtout publics, de plus en plus impliqués dans la transformation de la ville-capitale, la place parisienne évolue au point de perdre toute identité.

|||||

Paris, entre industrie et promenade : les canaux de 1850 à nos jours

Jeudi 25 mars 2010
Solenn Guevel

Architecte et historienne, maître
assistante à l'École nationale
supérieure d'architecture
de Paris-Belleville

|||||

Au début du XIX^e siècle, la capitale s'est dotée d'infrastructures, telles que les canaux de l'Ourcq, Saint-Denis et Saint-Martin, destinés à l'adduction d'eau et à la navigation, et en prolongement, au développement de l'activité économique de Paris.

Leurs abords sont devenus la plus importante emprise industrielle de la capitale, regroupant de nombreux lieux d'entrepôt et de fabrication, faisant de ces voies d'eau un grand axe industriel inscrit dans l'histoire de la formation de la ville. Mais celles-ci depuis les années 1950, avec la désindustrialisation et le déclin du transport de marchandises, ont en grande partie perdu leur fonction d'origine et n'ont plus la résonance économique d'antan ; leur devenir est en question.

Un retour sur l'histoire des relations entre Paris et ses canaux permet de comprendre comment la ville s'est adaptée à ces infrastructures et comment ces dernières se sont intégrées à la capitale. En effet, qu'ils servent ou non au transport de marchandises, à l'air libre ou recouverts, ils exercent une forte influence sur la formation de la ville qu'ils traversent. Ils sont fondateurs de l'espace urbain, entretenant un jeu conflictuel permanent entre échelles territoriale et locale.

|||||

Paris et ses limites (1860-2000)

Jeudi 1^{er} avril 2010

Simon Texier

Maître de conférence
à l'université de Paris IV Sorbonne

|||||

«Partout où l'on trouve une proportion notable d'habitants qui travaillent à Paris, achètent à Paris, s'amuse à Paris, on est toujours à Paris», écrivait Albert Guérard dans *L'Avenir de Paris* en 1929. La capitale n'en demeure pas moins administrativement, en 2009 encore, contenue dans les limites que lui avait fixées l'annexion des communes de la petite banlieue en 1860.

Quels freins ont pu compromettre à ce point l'extension de Paris, les développements respectifs et échanges entre la ville-centre et son agglomération ?

À la fois politiques (le statut de Paris, l'opposition Ville / État) et urbanistiques (l'aménagement des Maréchaux, puis la création du boulevard périphérique), les raisons de cette stagnation mettent en évidence le caractère spécifique, quasi unique, de Paris sur l'échiquier des métropoles occidentales.

Par-delà l'enchaînement des causalités, l'histoire des limites parisiennes se joue alors aussi sur un plan théorique : en parallèle ou en préambule à une dynamique sans cesse différée, c'est par des écrits et dessins qu'architectes, urbanistes et ingénieurs imaginent des limites fictives pour Paris.

Le débat sur la hauteur, comme les projets d'urbanisme souterrain, comptent parmi ces solutions alternatives. Autant d'éléments qui auront pour effet d'accélérer la réflexion sur le destin patrimonial de la « Ville lumière ».

|||||

L'environnement de Paris : fonction et évolution de la banlieue d'une métropole

Jeudi 8 avril 2010

Antoine Le Bas

Conservateur du patrimoine
à l'Inventaire général
de la Région Île-de-France

|||||

Les limites d'une métropole enveloppent largement celles d'une grande ville car celle-ci puise ses ressources primaires dans son environnement immédiat (aqueduc de la Vanne, murs à pêches de Montreuil, meulière de Viry-Châtillon, plâtre de Romainville...) avant d'exercer quelque magistère politique, administratif, économique ou/et stratégique.

Il est donc impossible d'étudier la forme et les activités d'une cité sans considérer l'arrière-pays qui conditionne l'exercice de ses fonctions urbaines. Selon que la cité est d'abord place de marché, carrefour d'échanges, capitale politique, centre industriel ou place militaire, l'arrière-pays devra assurer le développement de fonctions telles que les réseaux (Grande et Petite ceintures, triages), les constructions défensives (fortifications du Mont Valérien...), les productions complémentaires (agriculture maraîchère, bois de chauffage ou de construction...), les équipements de santé (hôpital Foch à Suresnes), d'éducation (lycée Lakanal, Sceaux), de loisirs (hippodrome de Saint-Cloud, bases nautiques de Nogent/ Marne, stade de Colombes), ... Cette analyse de la complémentarité fonctionnelle des territoires – pas de grande ville sans banlieue, mais pas de

banlieue sans ville – se révèle en évolution constante du fait de mutations urbaines dont les facteurs, souvent extérieurs, redessinent des configurations changeantes : l'étude de la morphologie urbaine et des aménagements périurbains s'inscrit dans une perspective historique aux variables géographiques en permanente recomposition.



|||||

La question du projet urbain dans les villes européennes

Jeudi 15 avril 2010

Ariella Masboungi

Architecte et urbaniste en chef
de l'État, chargée de mission
au MEEDDM

|||||

Le projet urbain est un concept qui fait beaucoup de bruit aujourd'hui en France et en Europe. À l'heure de la crise des valeurs, des concepts, avec la fin des certitudes, la question de la ville vient comme une réponse aux problématiques de la société actuelle. Dans ce contexte, il est possible de parler du projet urbain comme « message d'espoir ». Une vision dynamique du projet nous invite

à considérer les valeurs urbaines sans nostalgie ni passéisme, en prise sur la dynamique de leur époque, le progrès et les attentes sociales. La dimension métropolitaine est une nouvelle donne qui mobilise les villes depuis peu afin de répondre à la triple crise, environnementale, sociale et économique.

Les villes européennes les plus dynamiques en terme d'action urbaine n'entrent dans aucune classification particulière mais elles ont en commun de faire preuve d'une vitalité étonnante. Ainsi elles sont toujours « mues » par une ambition et un goût du risque, le social, l'économique, le culturel. Les villes nous enseignent quelques leçons qui peuvent guider le parcours de chacune de façon à ce que chaque ville reste somme toute unique dans son genre.

|||||

La ville ancienne dans la ville moderne : contrainte ou opportunité ?

Jeudi 6 mai 2010

Alexandre Gady

Historien de l'art

|||||

Longtemps perçue comme une addition de monuments, qui en constituaient tout à la fois l'image et le symbole identitaire, la ville ancienne a progressivement été considérée pour elle-même et comme un ensemble, où des attendus aussi subtiles que fragiles sous-tendaient une logique radicalement différente de la modernité mise en oeuvre par la révolution industrielle.

À la vision d'un corps malade dont il fallait retrancher la quasi totalité des membres, a succédé un regard triplement positif au XX^e siècle, sur les plans historique et social, écologique enfin. Mais ce temps long de la prise de conscience, qui est aussi celui d'une nouvelle législation protectrice, n'a pas empêché que la destruction demeure une solution courante dans le traitement de la ville ancienne.

Celle-ci a souvent été prise en otage entre les nostalgiques d'un passé idéalisé et les tenants d'un progrès au bulldozer. Après plus d'un siècle de conflits entre deux mondes urbains, et l'entrée en jeu de nouveaux acteurs (le grand public, le monde associatif, la demande touristique...), on dispose désormais d'un recul suffisant pour dégager les problématiques d'une coexistence complexe et les stratégies déployées tant par la ville ancienne pour survivre, que par la ville en mouvement pour triompher coûte que coûte.

|||||

Faire la ville ordinaire

Jeudi 20 mai 2010

Francis Cuillier

Urbaniste

|||||

La ville contemporaine se transforme chaque jour et n'a pas comme seuls moteurs les grands projets emblématiques comme Euralille, Euromed, Bilbao. L'urbanisme ne doit pas consister uniquement en cette approche.

En effet, la ville banale ou quotidienne est aussi importante, et il faut pouvoir injecter de l'urbain là où il n'y en a pas, rendre possible des micros projets, et s'intéresser à ces lieux banals, trop souvent oubliés et réussir à ce que la ville ne soit pas fragmentée, mais devienne plutôt une ville mosaïque, c'est-à-dire que le tout soit composé comme une mosaïque peut l'être.

Par exemple, la conception du PLU communautaire de la métropole bordelaise nous a donné l'occasion de mettre en pratique cette vision par l'émergence de nombreux projets, de tailles très différentes sur l'agglomération, articulée par une charpente qui lui donne sa cohérence, avant de passer à l'aspect réglementaire qui est l'aspect essentiel d'un PLU. Il n'est pas composé de 27 PLU communaux, mais exprime une véritable vision d'agglomération, ordonnée selon les échelles et les thématiques nécessaires.

La diversité des thématiques traitées est aussi une des caractéristiques de ce parcours. L'urbaniste est multiface et nul ne peut négliger la nécessaire cohérence avec les transports, l'habitat, l'économie, les espaces verts ou l'environnement,

et les différentes démarches existantes à travers le PLH, le PDU ou le PLU, ... nous donnent l'occasion d'articuler ces différentes thématiques entre elles et avec la vision spatiale.

La fabrication de la ville nécessite ainsi une démarche séquentielle, mais non segmentée, en particulier dans la relation entre la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'oeuvre. Une chaîne de production de l'urbain doit prendre place autour de la notion de projets, et il n'est de bon produit que si la maîtrise d'ouvrage a bien joué son rôle, en définissant clairement ses objectifs et ses attentes, afin que les maîtres d'oeuvres de toutes compétences puissent répondre au mieux à ces préoccupations.

|||||

Penser la ville par le paysage

Jeudi 27 mai 2010

Michel Corajoud

Paysagiste

|||||

À l'horizon de nos préoccupations, il faut répondre à la question que pose Bernardo Secchi, comme d'autres l'on fait aussi : « Comment améliorer l'habitabilité de la ville diffuse ? »

Le paysage, par ses alliances nombreuses, tisse un « milieu qui intègre, sans mélange, des localités diversifiées ». Il est un lieu d'interrelations. S'il n'y a pas de confusion ou d'éparpillement des données dans la plupart des paysages où le végétal domine, c'est parce que les parties ne s'ignorent pas, parce qu'elles sont liées par un même pacte. Ce n'est

donc pas l'idéologie qui nous tient éloignée de la pensée actuelle, celle qui fait l'apologie de la juxtaposition, du chaos, mais bien nos expériences, qui nous conduisent à considérer l'espace du paysage ou de la ville comme un véritable milieu où les choses, existantes ou rapportées, échangent mutuellement.

Aux endroits où la campagne est encore voisine de la ville compacte ou sur des terrains agricoles convoités par l'urbanisation, je propose de rapporter le tissu ordinaire de la ville diffuse sur le fonds territorial, sur le paysage architectural par les agriculteurs. Le recouvrement judicieux de cette « anthropogéographie » rurale peut, à mon sens, polariser, orienter, ordonner et finalement qualifier les fragments épars de la ville moderne.

|||||

Renouveler la ville par le territoire

Jeudi 10 juin 2010

Bernard Reichen

Architecte-urbaniste

|||||

« La géographie prend le pas sur l'histoire » : c'est l'une des grandes modifications structurelles d'une vision contemporaine des villes européennes. Nous allons en finir avec la pensée moderne et l'ère du fonctionnalisme qui sont l'aboutissement du temps de la ville industrielle. Les hypothèses du développement durable proposent maintenant une « inversion du regard ».

Il faut apprendre à regarder de l'extérieur vers l'intérieur et à penser

Les conférences thématiques du lundi Restaurer le patrimoine du XX^e siècle

Nous poursuivons mensuellement, à partir de novembre 2009, le cycle des conférences du lundi, destinées à la fois aux élèves de l'École de Chaillot et au grand public. Six séances seront cette année consacrées à des exemples de restauration d'édifices du xx^e siècle. Ce patrimoine récent, dont les constructeurs sont parfois encore en vie, exige une approche inventive. Nous verrons combien il est important d'identifier ses qualités architecturales, urbaines, constructives et d'appartenance collective pour aboutir au projet de restauration. Les conférences sont assurées par des historiens et architectes spécialistes de ces architectures innovantes, responsables des chantiers de restauration, voire de création contemporaine, dans ce bâti exemplaire. Ils nous font partager leurs recherches, leurs réflexions, ainsi que les choix déontologiques et techniques qui les ont guidés dans leurs réalisations.

Mireille Grubert, directrice de l'École de Chaillot

*À partir du 30 novembre 2009
6 séances de 2 heures chacune
le lundi de 18h30 à 20h30*

*Auditorium de la Cité de l'architecture
& du patrimoine
au palais de Chaillot*

*Destinataires : tous publics dont les élèves
du DSA de Chaillot*

La restauration du patrimoine du XX^e siècle

Lundi 30 novembre 2009
Pierre-Antoine Gatier
Inspecteur général
des Monuments historiques,
enseignant à l'École de Chaillot

Conservation et restauration de l'architecture d'Auguste Perret

Lundi 11 janvier 2010
Joseph Abram
Architecte, professeur
à l'École nationale supérieure
d'architecture de Nancy
et Benjamin Mouton
Inspecteur général des Monuments
historiques, professeur à l'école
de Chaillot

Robert Mallet-Stevens et la villa Cavrois, 1929-1932

Lundi 25 janvier 2010
Michel Goutal
Architecte en chef
des Monuments historiques

L'église Sainte-Barbe à Crusnes, 1937-1939


Lundi 8 février 2010
Thierry Algrain
Architecte en chef
des Monuments historiques

Le Corbusier et le pavillon du Brésil, 1959

Lundi 22 mars 2010
Bernard Bauchet
Architecte

Le Centre national de la danse à Pantin Jacques Kalisz, 1972 Atelier Robin-Guieysse, 2004

Lundi 10 mai 2010
Antoinette Robain-Claire Guyesse
et Philippe Clément
Architectes



**Qui
sommes
-nous ?**

La Cité de l'architecture & du patrimoine

La Cité de l'architecture & du patrimoine constitue un équipement culturel nouveau et polyvalent destiné à un large public intéressé par l'architecture, le patrimoine et l'espace de la ville. Elle est un établissement public placé sous la tutelle du ministère de la Culture et de la Communication.

La Cité comprend trois départements : le musée des Monuments français, l'Institut français d'architecture, et l'École de Chaillot. Elle comprend également le Centre d'archives d'architecture du XX^e siècle de l'Ifa et une bibliothèque sur l'architecture, l'urbanisme et la construction. Lieu d'études, de diffusion et d'échanges, elle associe la présentation des réflexions contemporaines les plus innovantes et la présentation des œuvres majeures de l'histoire de l'architecture française.

Le comité scientifique des Cours publics

Les Cours publics constituent un projet commun des trois départements de la Cité de l'architecture & du

patrimoine, sous la responsabilité de l'École de Chaillot. Ils ont été conçus en concertation avec les personnalités suivantes :

Marie-Paule Arnauld, Corinne Bélier, Hervé Lemoine, Pascal Liévaux, Benjamin Mouton, Francis Rambert, Gilles Seraphin, Simon Texier.

Direction : Mireille Grubert


Coordination : Béatrice Roederer

L'École de Chaillot

Département formation de la Cité de l'architecture & du patrimoine, l'École de Chaillot, dirigée par Mireille Grubert, forme depuis plus d'un siècle les architectes du patrimoine et propose aujourd'hui différentes formations :

- le diplôme de spécialisation et d'approfondissement (DSA), mention « architecture et patrimoine », ouvert aux architectes diplômés souhaitant se spécialiser dans la maîtrise des opérations liées au patrimoine architectural, urbain et paysager en vue de sa conservation, sa restauration, sa mise en valeur et son usage dans la société contemporaine,
- la formation post-concours des Architectes et urbanistes de l'État (AUE) avec l'École nationale des ponts et chaussées,
- divers cycles de sensibilisation en direction des élus, des maîtres d'ouvrage et du grand public.

Des coopérations internationales sont menées dans plusieurs pays qui sollicitent la contribution de l'École pour des formations de spécialisation liées au patrimoine et destinées aux architectes (Syrie, Bulgarie, Cambodge, Maroc, Roumanie, Chine, Inde...).



**Inscrivez
-vous !**

Qui peut s'inscrire ?

Cette formation est ouverte à tous. Aucun diplôme préalable n'est requis.

1, 2, 3... Vous êtes inscrits !

1. Renseignements et programme

Le programme ainsi que le bulletin d'inscription sont disponibles : par téléchargement sur le site internet de la Cité de l'architecture & du patrimoine : www.citechaillot.fr (onglet « auditorium ») par voie postale sur demande téléphonique : 01 58 51 52 94 ou 59 98

2. Tarifs

Cours du jeudi (24 séances de 2h)

→ « Histoire et actualité des villes en France »

Plein tarif : 160 € TTC

Tarif réduit* : 120 € TTC

Conférences thématiques du lundi (6 séances de 2h)

→ « Restaurer le patrimoine du XX^e siècle »

Plein tarif : 42 € TTC

Tarif réduit* : 30 € TTC

Dans la limite des places disponibles, pour l'ensemble des cours, une inscription à la séance est possible.

À la séance

Tarif plein : 10 € TTC

Tarif réduit* : 6 € TTC

* Le tarif réduit s'applique : aux étudiants, aux demandeurs d'emploi, RMI, RSA, détenteurs de la carte Culture, architectes du patrimoine. Justificatifs à joindre à votre inscription.

3. Inscription

Les inscriptions seront prises en compte par ordre de réception et dans la limite des places disponibles. Le bulletin d'inscription doit être envoyé à :

Cité de l'architecture & du patrimoine
École de Chaillot (Cours publics)

Palais de Chaillot

1, place du Trocadéro et du 11 novembre
75116 Paris

Il doit être accompagné du règlement, à effectuer par chèque bancaire à l'ordre de « Cité de l'architecture & du patrimoine »

Date limite d'inscription :

16 octobre 2009

Pour tous renseignements, vous pouvez vous adresser au 01 58 51 52 94 / 59 98 ou par mail : courspublics@citechaillot.fr

Bulletin d'inscription

à renvoyer à :
Cité de l'architecture & du patrimoine
École de Chaillot (Cours publics)
palais de Chaillot
1 place du Trocadéro et du 11 novembre
75116 PARIS

Candidat

Mme, Mlle, M. (rayer la mention inutile)	Nom
Prénom	
Adresse	
Code postal	Ville
Téléphone professionnel (facultatif)	
Téléphone personnel (facultatif)	
Adresse électronique	

Formation

L'inscription concerne:	TP	TR.*
Les cours du jeudi (24 séances de 2h) → Histoire et actualité des villes en France	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Les conférences thématiques du lundi (6 séances de 2h) → Restaurer le patrimoine du XX ^e siècle	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Conditions d'inscription

Cours du jeudi (24 séances de 2h)

Tarif plein : 160 € / tarif réduit* : 120 €

Conférences thématiques du lundi (6 séances de 2h)

Tarif plein : 42 € / tarif réduit* : 30 €

* Le tarif réduit s'applique aux étudiants, aux demandeurs d'emploi, RMI, RSA, aux architectes du patrimoine, aux détenteurs de la carte Culture.

Date

Signature

L'agenda 2009-2010

LES COURS DU JEUDI (24 SÉANCES DE 2H) → HISTOIRE ET ACTUALITÉ DES VILLES EN FRANCE

DES VILLES DANS LA VILLE

Jeudi 12 novembre Pierre Pinon
Conférence inaugurale : Peut-on inventer la ville ?

Jeudi 19 novembre Dominique Alibert
Des remparts, des évêques et des rêves :
une histoire de la ville au premier Moyen Âge
(IV^e-X^e siècles)

Jeudi 26 novembre Bernard Gauthiez
Créations, agrandissements et transformations
des villes au Moyen Âge (1000-1450)

Jeudi 3 décembre Jean-Pierre Leguay
Nantes et Rennes au temps des Montforts
(1364-1492)

Jeudi 10 décembre Gilles Séraphin
Les bastides, villes nouvelles au Moyen Âge

Jeudi 17 décembre Victoria Sanger
Les villes neuves françaises à l'époque moderne
modèles, typologies et rayonnement

Jeudi 7 janvier Michaël Darin
Les villes françaises du XVI^e au XVIII^e siècles
reconversion et rénovation des villes existantes

Jeudi 14 janvier André Guillaume
Les temps de l'eau (III^e- XIX^e siècle)
la cité, l'eau et les techniques

JEUDI 21 JANVIER Bernard Gauthiez
La ville industrielle et ses transformations
(1840-1890) rénovations, extensions, équipements

JEUDI 28 JANVIER Alexandre Melissinos
Ville et urbanisation, le processus d'une rupture

JEUDI 4 FÉVRIER Gilles Ragot
De la reconstruction aux grands ensembles,
triomphe et déviation du mouvement moderne

TABLEAUX PARISIENS

JEUDI 11 FÉVRIER Véronique Soulay
Naissance de Paris au Moyen Âge

JEUDI 18 FÉVRIER Pierre Pinon
Paris, la fabrique de la ville,
du Moyen Âge au décret Bonnier (1902)

JEUDI 11 MARS Isabelle Backouche
Paris et la Seine : histoire
d'une disparition (1750-1850)

JEUDI 18 MARS Géraldine Texier-Rideau
La place à Paris, figure incertaine
de la ville (XIX^e-XX^e siècles)

JEUDI 25 MARS Solenn Guevel
Paris entre industrie et promenade :
les canaux de 1850 à nos jours

JEUDI 1^{er} AVRIL Simon Texier
Paris et ses limites (1860 -2000)

JEUDI 8 AVRIL Antoine Le Bas
L'environnement de Paris : fonction
et évolution de la banlieue d'une métropole

LES VILLES AUJOURD'HUI : IDENTITÉS, MUTATIONS, DÉFIS

JEUDI 15 AVRIL Ariella Masboungi
La question du projet urbain
dans les villes européennes

JEUDI 6 MAI Alexandre Gady
La ville ancienne dans la ville moderne :
contraintes ou opportunités ?

JEUDI 20 MAI Francis Cuillier
Faire la ville ordinaire

JEUDI 27 MAI Michel Corajoud
Penser la ville par le paysage

JEUDI 10 JUIN Bernard Reichen
Renouveler la ville par le territoire

JEUDI 17 JUIN Francis Rambert
Le grand Paris : devenir d'une métropole

LES CONFÉRENCES THÉMATIQUES DU LUNDI (6 SÉANCES DE 2H) → RESTAURER LE PATRIMOINE DU XX^e SIÈCLE

LUNDI 30 NOVEMBRE Pierre-Antoine Gatier
La restauration du patrimoine du XX^e siècle

LUNDI 11 JANVIER Joseph Abram / Benjamin Mouton
Conservation et restauration
de l'architecture d'Auguste Perret

LUNDI 25 JANVIER Michel Goutal
Robert Mallet-Stevens et la villa Cavrois,
1929-1932

LUNDI 8 FÉVRIER Thierry Algrain
L'église Sainte-Barbe à Crusnes, 1937-1939

LUNDI 22 MARS Bernard Bauchet
Le Corbusier et le pavillon du Brésil, 1959

LUNDI 10 MAI Antoinette Robain
Claire Guyesse / Philippe Clément
Le Centre national de la danse à Pantin
Jacques Kalisz, 1972
Atelier Robin-Guiesse, 2004

Directeur de la publication
Le président de la Cité
de l'architecture & du patrimoine

Coordination
Mireille Grubert
Directrice de l'École de Chaillot

Programmation
Béatrice Roederer
École de Chaillot

Réalisation
Direction de la communication et des partenariats

Conception graphique
Guillaume Lebigre, Noémie Barral

Photogravure & impression
Delta graphique

Cité de l'architecture & du patrimoine
Palais de Chaillot
1 place du Trocadéro, 75116 Paris
Tél.: 01 58 51 52 84
Fax: 01 58 51 59 39
Mail: com@citechailot.fr

© Cité de l'architecture & du patrimoine, juillet 2009

